

Katamaran® 3D

Utilisation en post-précoce

Katamaran® 3D s'utilise en pré-levée des colzas,

Katamaran® 3D s'utilise aussi en **post-levée précoce** des colzas.

Post-levée précoce, stade d'utilisation :



Dès que les lignes de semis sont visibles, c'est à dire dès que **70% des colzas sont au stade cotylédons**.
« colza rayonnant »

Pour un désherbage en post-levée :

- Traiter, autant que possible, sur sol humide.
- Pas de limite de stade pour le colza avant 8 feuilles (maxi 8 feuilles) mais **respecter la plage de sensibilité des adventices en fonction de leur stade**

Gaillet, Matricaire, Alchemille, Stellaire, Lamier, Miroir de Vénus,
Coquelicot, Véronique à feuille de lierre, Véronique de perse

Géraniums, Paturin, Anthémis, Céraiste,
Renoncule, Capselle, Fumeterre, Vulpin, Ray-grass

Ombellifères, Ethuse
Laîterons des champs



En pré-levée des
adventices

De la pré-levée au stade
cotylédons ou coléoptile

De la pré-levée à
1 feuille

Doses d'utilisation d'KATAMARAN® 3D en post-précoce : 2,5 l/ha

Dans le cas d'une utilisation de KATAMARAN® 3D après un produit appliqué en pré-levée (ex : Springbok®), son utilisation pourra se faire plus tardivement (ex : colza au stade 3F) mais toujours sur des adventices ayant moins de 2F et dans le respect de la dose totale de métazachlore à appliquer (voir ci-dessous).

En cas de nécessité, il est possible d'associer un anti-graminées spécifique ou un insecticide. (Se référer à la réglementation sur les mélanges)

Recommandation BASF, sur colza d'hiver dose maximum de métazachlore = 750g/ha sur colza, cas particulier rotations courtes (colza un an sur 2) = 500g/ha maxi.

Réglementation métazachlore, dose maximum autorisée = 1000g sur une période de 3 ans.

Katamaran® 3D

Utilisation en post-précoce

Autorisation de mise sur le Marché : n° 2120075

Composition : 200 g/L métazachlore + 200 g/L dmta-p + 100 g/L quinmérac

Formulation : SE, suspo-émulsion

Usage et dose autorisée : désherbage colza : 2,5 L/ha

Conditionnement : 5 litres

Classement toxicologique : ATTENTION ; H317 : peut provoquer une allergie cutanée, H400 : très toxique pour les organismes aquatiques, H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Groupe HRAC : métazachlore , dmta-p , quinmerac

Distance aux points d'eau :

Colza d'hiver : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée (ZNT) en bordure des points d'eau de **20 mètres** ou installer un système adéquat permettant de recueillir ou d'empêcher les eaux de ruissellement d'atteindre le point d'eau.

Colza de printemps : Pour protéger les organismes aquatiques des risques liés au ruissellement, ne pas appliquer sur des parcelles situées au voisinage des points d'eau sur colza de printemps pour une application en pré-levée. Respecter une zone non traitée (ZNT) en bordure des points d'eau de **5 mètres** pour une application en post-levée ou installer un système adéquat permettant de recueillir ou d'empêcher les eaux de ruissellement d'atteindre le point d'eau.

Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone adjacente non cultivée.

En cas d'interruption prématurée de la culture de colza traitée, ne pas planter moins de 120 jours après l'application de culture de céréales à paille ou de graminées fourragères.

Pour plus d'information, prendre contact avec votre interlocuteur BASF Agro.

Délai de rentrée : 48 heures

Nombre maximum d'application par an : 1 tous les 3 ans.

Stade d'application : en post-semis pré-levée ou post-levée précoce et avant le stade 8 feuilles du colza d'hiver.

Métazachlore : Ne pas dépasser la dose de 1000 g/ha de métazachlore sur une période de 3 ans en une ou plusieurs applications.

Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer Katamaran® 3D ou toute autre préparation contenant du diméthénamide-P, du quinmérac, du métazachlore plus d'une fois tous les 3 ans, sauf recommandation spécifique pour toutes autres spécialités contenant du diméthénamide-P, du quinmérac ou du métazachlore.

Protection utilisateur lors de la manipulation du produit : Gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.

Springbok® : Marque déposée BASF – N° AMM n°2090112 - Composition : 200 g/L de métazachlore + 200 g/L de dmta-p - Formulation EC- Classement toxicologique : DANGER. H319 , H317, H332, H304, H 400 , H410,

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- | | | | |
|--|---|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| | 1 | Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 2 | Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 3 | Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes). | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 4 | Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 5 | Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse). | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 6 | Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor. | <input checked="" type="checkbox"/> |

PENDANT L'APPLICATION

- | | | | |
|--|---|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| | 7 | Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments. | <input checked="" type="checkbox"/> |
|--|---|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|

APRÈS L'APPLICATION

- | | | | |
|--|----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| | 8 | Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 9 | Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 10 | Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm®
* Marque déposée Sté PANTEK France | <input checked="" type="checkbox"/> |

Recommandations BASF sur colza d'hiver afin de protéger les ressources en eau :

Au-delà des aspects réglementaires et du respect des Bonnes Pratiques Agricoles, BASF recommande sur colza d'hiver pour toutes ses spécialités à base de métazachlore de ne pas appliquer plus de 750 g/ha de métazachlore sur une période de 3 ans.

Dans les situations où le métazachlore est utilisé sur des colzas d'hiver qui reviennent tous les 2 ans : ne pas dépasser 500 g/ha sur chaque colza.

Les autres cultures sur lesquelles le métazachlore est autorisé ne sont pas concernées par cette recommandation; respecter alors la réglementation de la dose maximale de 1000 g de métazachlore, toutes spécialités confondues, sur une période de 3 ans.

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 PRIS APPEL LOCAL ou www.bASF-agro.fr
Une question de santé	MSA	N° Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0810 12 18 85 PRIS APPEL LOCAL ou www.adivalor.fr